



Sur le point de craquer, les matons se rebiffent dans la rue

GENÈVE • Hier, cent septante gardiens ont débrayé devant la prison de Champ-Dollon pour dénoncer la surpopulation. L'action a même provoqué l'émoi de quelques détenus.



Le président de l'Union du personnel du corps de police, Christian Antonietti, avec les gardiens qui protestaient hier contre la surpopulation carcérale et la détérioration de leurs conditions de travail. J.-P. DI SILVESTRO

PAULINE CANCELA

Ni calicots ni porte-voix. Mais l'esprit de corps a franchement porté. Plus de 170 gardiens ont protesté hier devant la prison de Champ-Dollon contre la surpopulation carcérale et la détérioration de leurs conditions de travail. En uniforme et en civil, les matons de Puplinge ont bu les paroles de Christian Antonietti, président de l'Union du personnel du corps de police (UPCP): «Nos conditions de travail sont inacceptables. L'Office de la détention est incapable de prendre les mesures qui s'imposent. Aujourd'hui, rien n'est prévu, et les promesses du magistrat Pierre Maudet rendent les fous joyeux.»

Alors que l'ambiance est au plus bas dans le monde pénitentiaire genevois, la verve syndicale fait mouche et termine dans les acclamations. «On ne nous a pas donné le

droit de sortir de l'enceinte, mais finalement nous sommes presque tous dehors», se réjouit une matonne. «Nous avons décidé de réagir.»

Le rassemblement d'hier était aussi l'occasion de protester contre le spectre d'une uniformisation à la baisse du statut des gardiens de prison (lire ci-contre). En signe de solidarité avec le personnel des autres établissements, au régime moins favorable, la manifestation a fait un détour surprise devant l'établissement de La Brenaz. L'action était «soft» ont prévenu les manifestants. Le syndicat n'exclut pas de revenir à la charge s'il estime ne pas être entendu.

La peur au ventre

Concrètement, depuis que Champ-Dollon flirte avec les 800 détenus pour 370 places, le quotidien est devenu impossible pour les gar-

diens, comme pour les détenus. Un collègue en congé venu par solidarité évoque le mécontentement grandissant des prisonniers: «Les détenus sont de plus en plus tendus par la promiscuité. Les incivilités augmentent, on nous crache dessus, il faut constamment marcher sur des œufs. Il m'arrive d'avoir la peur au ventre.» Selon le syndicat, plusieurs gardiens en viennent à consommer des substances psychotropes avant le service. D'autres craquent, d'où un taux d'absentéisme qui aurait grimpé ces derniers mois.

Le ratio gardiens/détenus devient très critique. «Nous sommes 3 pour 100 détenus lors des repas pris en commun. Il manque au moins 30 gardiens pour rééquilibrer le rapport de forces», estime Pierre-Alain Dufey, vice-président de l'UPCP. Avec les beaux jours qui arrivent, il craint l'émeute. «Ça va devenir invi-

vable en cellule quand il fera chaud, reprend notre homme. Je ne sais pas ce que les autorités attendent pour réagir... un mort? Je rappelle qu'on ne travaille pas avec des enfants de chœur.»

Hier, la manifestation et la présence des médias ont d'ailleurs échauffé les esprits. Selon nos sources, une cinquantaine de détenus ont refusé de réintégrer leurs cellules après le repas. Parmi eux, 12 se sont barricadés pendant quelques heures. Il a fallu les renforts du Groupe d'intervention de la gendarmerie pour que tout rentre dans l'ordre. «Il n'y a pas eu de blessés», indique le directeur de la prison, Constantin Franziskakis, en confirmant nos informations. Parmi les réfractaires, certains ont adressé il y a quelques semaines à la direction une pétition demandant de meilleures conditions de détention. I

Pierre Maudet «partage leur désarroi»

Juste avant le débrayage d'hier, les gardiens de Champ-Dollon ont reçu une lettre du conseiller d'Etat Pierre Maudet. Le chef du Département de la sécurité (DS) y rappelle l'engagement d'une vingtaine de stagiaires dont la formation a débuté la semaine passée (*Le Courrier* du 4 avril). Une quarantaine de recrutements s'échelonneront encore dans l'année, grâce à une demande anticipée sur le budget 2013 qui n'est toujours pas voté.

D'ici à l'été, assure la directrice de l'Office de la détention (OCD), Sandra Favre, Champ-Dollon devrait compter 22 gardiens supplémentaires, en réintégrant les agents au statut spécial actuellement détachés dans le reste des établissements pénitentiaires.

La manœuvre déplaît au syndicat, qui craint pour le statut privilégié des gardiens de Champ-Dollon, protégé jusqu'en 2017 par une convention. C'est que les nouvelles recrues sont engagées en tant que simples fonctionnaires.

Par téléphone, Pierre Maudet réfute ces attaques: «Le Conseil d'Etat tiendra ses promesses. On ne peut pas nous reprocher de ne rien faire tout en nous reprochant ce que nous faisons. Ces engagements sont la preuve que nous nous attelons au rééquilibrage du ratio gardiens/détenus.»

Conséquence directe de l'augmentation des effectifs, le quota de personnel gradé sera augmenté. Une nouvelle «de dernière minute», remarque Pierre-Alain Dufey, vice-président de l'Union du personnel du corps de police (UPCP). S'il s'en félicite, la coïncidence temporelle de la missive l'interpelle: «L'augmentation des cadres ne va pas résorber la situation. Cela ressemble à une tentative de nous amadouer.»

Surpris par cette réaction, Pierre Maudet en pointe l'incohérence: «Si j'ai envoyé cette lettre ce matin, c'est pour leur témoigner ma confiance et mon respect pour leur travail. Je partage leur désarroi.» A court terme, le magistrat voit mal ce qu'il pourrait entreprendre de plus, la situation budgétaire étant bloquée.

Bien conscient de la situation, le président de l'UPCP, Christian Antonietti, n'en démont pas pour autant: «L'emprisonnement à tout-va n'est pas forcément une solution, analyse-t-il. L'Etat pourrait réguler les flux, la justice donner des peines alternatives. Quatre-vingts pour cent de la population de Champ-Dollon est sans papier, mais il reste un bon 20% avec lequel on pourrait travailler en souplesse. On en est à l'unité près!»

S'il y a encore une marge de progression en ce sens, elle est «marginale», relève Pierre Maudet. Et de souligner que l'OCD manque aussi de personnel pour «faire son travail correctement». Bref, c'est le serpent qui se mord la queue. PCA

EN BREF

TROIS COMMUNES SIGNENT UN PACTE DE SÉCURITÉ

GENÈVE Les polices municipales du Grand-Saconnex, de Meyrin et de Vernier vont désormais collaborer plus étroitement entre elles. Les trois communes ont signé hier une convention prévoyant notamment la mise en place d'actions mixtes, comme le contrôle de la circulation. La convention stipule également que les agents de la police municipale (APM) pourront poursuivre les contrevenants hors de leur secteur, ont fait savoir les trois communes concernées. ATS

NEUCHÂTEL

Le Conseil d'Etat favorable au droit de vote à 16 ans

Le Conseil d'Etat neuchâtelois souhaite introduire le droit de vote à 16 ans pour les votations et élections cantonales et communales. Il vient de rendre son rapport à ce sujet. La balle est dans le camp du Grand Conseil. Les jeunes ont déjà leur majorité religieuse et sexuelle à cet âge. Et ils doivent assumer beaucoup de responsabilités bien avant 18 ans, comme le choix d'une formation et d'une profession, relève le gouvernement dans son rapport au parlement. Cet élargissement du corps électoral toucherait aujourd'hui 4000 citoyens.

Le Grand Conseil se prononcera peut-être en juin déjà, comme le relève le quotidien *L'Express-L'Impartial* dans son édition d'hier. En cas de oui, le peuple aura le dernier mot en votation. Pour l'instant, seul le canton de Glaris a introduit le droit de vote à 16 ans. Dans beaucoup de cantons, le projet s'est arrêté au débat devant le parlement ou n'a pas été accepté par le peuple. C'est le cas des cantons du Jura, d'Argovie, de Zurich, Bâle-Campagne, Soleure, Saint-Gall, Thurgovie, Fribourg, Berne et Bâle-Ville. ATS

ÉLECTIONS CANTONALES NEUCHÂTELOISES

Satisfaite du dépouillement simultané, l'UDC renonce au recours

Enfin! L'UDC neuchâteloise ne fera pas recours contre la décision du gouvernement cantonal de dissocier l'élection au Grand Conseil de celle au Conseil d'Etat. Ses responsables estiment que la solution d'un dépouillement simultané est acceptable. La décision du gouvernement vendredi – garder les suffrages pour le Grand Conseil sous scellés du 14 au 28 avril pour tout dépouiller en même temps – respecte, du moins dans l'esprit, la législation, a jugé l'UDC hier. La situation «reste juridiquement discutable, mais est politiquement la moins mauvaise».

Après le décès du candidat PDC Raymond Traube, le gouvernement avait an-

noncé jeudi le report de l'élection au Conseil d'Etat au 28 avril mais le maintien de celle au Grand Conseil le 14. Ainsi, les électeurs auraient déjà eu connaissance de la composition et donc de la majorité du parlement au moment d'être l'exécutif.

Des experts en droit ont souligné que cette dissociation des deux élections entraînait en conflit avec la loi sur les droits politiques et la Constitution cantonale. Quant au parti agrarien, il jugeait que ce procédé risquait d'influencer le résultat des urnes et de favoriser la gauche. Il menaçait de faire recours contre cette décision prise «dans la précipitation». ATS